



# L'aptitude médicale des gens de mer, regard sur un métier difficile



Docteur Frédéric Saunier - Service de Santé des Gens de Mer  
Direction inter-régionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest

[Frederic.saunier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Frederic.saunier@developpement-durable.gouv.fr)

# L'aptitude médicale des gens de mer, regard sur un métier difficile

- Un aperçu du travail maritime
  - Les gens de mer et les marins
  - Le travail en mer, risques, contraintes
  - Les accidents de travail et maladies professionnels
  - Les autres pathologies fréquentes
  
- L'aptitude médicale à la navigation
  - Le Service de Santé des Gens de Mer
  - Les visites médicales
  - L'aptitude, l'inaptitude
  - Le Collège Médical Maritime

Je déclare ne pas avoir de conflit d'intérêt concernant cette présentation.

Docteur Frédéric Saunier - Service de Santé des Gens de Mer  
Direction inter-régionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest  
[Frederic.saunier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Frederic.saunier@developpement-durable.gouv.fr)



# Les gens de mer et les marins

- Les gens de mer ?
  - Ils exercent leur métier sur un navire en mer (plus de 45 jours consécutifs)
  
- Les marins
  - Ils participent au fonctionnement du navire
    - Pont
    - Machine
    - Service général





# Les types de navigation

- La pêche
  - La petite pêche
  - La pêche côtière
  - La pêche au large
  - La grande pêche
  
- Le commerce
  - La navigation portuaire
  - La navigation côtière
  - Le cabotage national
  - Le cabotage international
  - Le long cours





# Les types de navigation





# Les types de navigation





# Les catégories de marins

- Le personnel d'exécution
  - matelots, graisseurs
- La maîtrise
  - maître d'équipage (bosco), maître-machine
- Les officiers
- Les officiers supérieurs :
  - second mécanicien, second capitaine
  - chef mécanicien, commandant





# Les catégories de marins







# Le travail en mer, des conditions inhabituelles

- L'éloignement
  - En mer jusqu'à 6 semaines de suite
  - A bord jusqu'à 3 mois (marins français)
  - Délai d'évacuation jusqu'à 10 -15 jours
- Le lieu de travail est le lieu de vie pendant 50% de l'année
- Un univers clos, dépendant de ses propres ressources (incendie, secourisme, soins...)
- De multiples nationalités
- Un collectif de travail variable



# Des risques et contraintes non spécifiques à la mer

- Le rythme de travail
  - Le quart
  - Le travail alterné jour/nuit
  - Le travail de jour + astreinte
  - Le travail « tant qu'il y a du poisson »
  
- Les risques du secteur transport
  - Collision, incident, accident technique sur le navire
  - La gestion de public en isolement,
  - Les contraintes de temps
  - Le risque sûreté (dans des pays étrangers)





# Des risques et des expositions plus spécifiques à la mer et au navire

- Un milieu hostile et isolé
- Le travail sur plate-forme mobile
- Le bruit (machine, pont, parfois aménagements)
- Les vibrations
- Les manutentions et les gestes répétitifs
- Les appareils de pêche et de travail
- Le stress du commandant, du patron

Au total : le navire est un « système à risque » flottant





# Situations de travail en mer





# Situations de travail en mer





# Les accidents du travail maritime

- Indice de fréquence 67/1000 marins (à terre : 34/1000)
  - Pêche 48%, commerce 39%
- 39% des accidents à quai
- Sièges des blessures
  - Membre supérieur 38%, inférieur 25%
  - Dos 17%
  - Tête et cou 10%
- Accidents mortel :
  - 2,98/10 000 marins ( à terre : 0,295/10 000)
  - Pêche 6,28/10 000

Source : Accidents du travail et maladies professionnelles - Bilan 2015

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/Bilan%20accidents%20marins%20%282015%29%20web.pdf>



# Les maladies professionnelles

Type de maladies professionnelles	Nombre de cas en 2015
Amiante (Tableaux 30 et 30 bis)	33
Surdité (Tableau 42)	14
Troubles musculo-squelettiques [TMS] (Tableau 57)	122
Lésions chroniques du ménisque (Tableau 79)	6
Affections chroniques du rachis lombaire (Tableau 98)	21
Autres maladies professionnelles	24
<b>Total des maladies professionnelles reconnues en 2015</b>	<b>220</b>

Source : Accidents du travail et maladies professionnelles - Bilan 2015

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/Bilan%20accidents%20marins%20%282015%29%20web.pdf>



# Les autres pathologies mettant fréquemment en cause l'aptitude

- Les causes cardio-vasculaires
  - Insuffisance coronarienne
  - Troubles du rythme - traitements anti-coagulants
- Les troubles sensoriels
- Les troubles neurologiques
- Les troubles psychiatriques, les addictions, les traitements psychotropes
- L'obésité et ses complications
- « L' usure physiologique »







# Le Service de Santé des Gens de mer



ception : 90C.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie,  
du Développement  
durable  
et de l'Énergie

# Organisation et missions du SSGM

## ■ Organisation :

- A Paris : 1 médecin chef de service
- Dans les ports, sur plus de 40 sites
  - 22 médecins (MGM) civils ou militaires
    - qualifiés en Santé au Travail
    - ou titulaires du DU de Médecine Maritime
  - 23 infirmiers (IGM) militaires détachés

## ■ Missions :

- Aptitude à la navigation
- Santé au travail – Médecine de prévention





# Le cadre réglementaire

- Art.L.742-12. L'**aptitude physique à l'exercice de la profession de marin** et à la navigation est contrôlée par le service de santé des gens de mer, qui assure les missions de **service de santé au travail** définies au titre IV du livre II.
- Décret 2015-1574 relatif au service de santé des gens de mer
- Décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 relatif à la santé et à l'aptitude médicale à la navigation
  - Annexe I : Normes d'aptitude médicale des gens de mer
- Convention du travail maritime (MLC 2006-OIT)





# Les visites médicales

Le marin est libre du choix du SSGM où il passe sa visite

- **Visite de pré-reprise**
- **Visite à la demande** du marin ou de l'armateur
- **Visite périodique** : tous les 2 ans de 18 à 55 ans sauf :
  - Délai plus court fixé par le MGM
  - Travail de nuit ET poste de quart ou de conduite
- **Visite de reprise**
  - après maladie 30 jours
  - après tout accident de travail avec arrêt de travail




Utilisateur : Frédéric SAUNIER

Profil : DIRM  
MEMN/SSGM/SSGM  
le Havre

SSGM : LE HAVRE

Date : 05/02/2012

Heure : 17h23

 Déconnexion

## Identité

- ▶ Rechercher administré
- ▶ Identification

## Dossier Médical

- ▶ Biométrie
- ▶ Biologie
- ▶ Vaccin/denture/radio
- ▶ ECG
- ▶ Aptitude
- ▶ Accident du travail
- ▶ Arrêt de travail
- ▶ CMLA/CMNA/CSS
- ▶ Archives
- ▶ Spirométrie
- ▶ Risques
- ▶ Antécédents

## Statistiques

- ▶ Aptitudes
- ▶ CMLA/CMNA
- ▶ Examens complémentaires
- ▶ ATM

## Administration

- ▶ Administrer archives

## Accueil



Le dossier médical des marins Esculape mis en place en 2000/2001 permet au marin de passer sa visite médicale à Toulouse de disposer d'informations sur les antécédents et les traitements suivis par le marin qui consulte.

Dans sa nouvelle version mise en place en 2008 le système bénéficie d'une technologie plus moderne avec échange de données.

Dorénavant un dossier médical Esculape sera ouvert pour tous les usagers du SSGM qu'ils soient marins ou futurs marins.

Enfin une exploitation statistique devenue possible des données permettra de faire de l'épidémiologie dans de bonnes conditions.

# Les aptitudes : aptitude à la navigation / aptitude au poste

- Restrictions d'aptitude à la navigation :
  - Apte Toutes Fonctions / Toutes Navigations
  - Apte Toutes Fonctions sauf Commandement et Veille
  - Apte Agent du Service Général
  - Restrictions - exemples :
    - Port de verres correcteurs
    - 3<sup>e</sup> catégorie, Cabotage International, Petite Pêche...
- Restrictions concernant le poste (ex. : pas de charges >10kg)
- Inaptitude à la navigation, temporaire, définitive





# Les inaptitudes

## ■ Inaptitude temporaire

- Reclassement temporaire à bord (inaptitude temporaire à la veille)
- Reclassement temporaire à terre (grossesse)
- Arrêt de travail (le plus fréquent)

## ■ Inaptitude définitive

- La décision relève du Collège Médical Maritime
- Pension de Retraite Anticipée (après 15 ans de navigation) / Pension Invalidité Maladie (invalidité > 2/3)
- Module de préparation de ré-orientation professionnelle - Formation professionnelle





# Le Collège Médical Maritime (CMM)

## ■ Composition

- Présidé par le médecin chef inter-régional
- deux médecins désignés pour leurs compétences en médecine du travail ou en médecine maritime

## ■ Situations traitées

- Contestation de décision d'un MGM
- Recours contre un autre CMM
- Inaptitude définitive
- **Décision d'aptitude difficile**







# D'autres actions du SSGM

- La collaboration avec les entreprises maritimes et établissements de formation
  - (CHSCT, actions spécifiques, prévention des addictions...)
- Les visites de navires
  - Élaboration de la fiche de navire et études de postes
  - Visites dans le cadre du suivi des navires par les Centres de Sécurité des Navires
- La formation médicale des marins (IGM et MGM)
  - Hygiène prévention des risques
  - Soins élémentaires
  - Médecine embarquée
  - En appui du CCMM : Aide Médicale en Mer et Consultation Télé-Médicale



# Merci de votre attention



Docteur Frédéric Saunier - Service de Santé des Gens de Mer  
Direction inter-régionale de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest  
[frederic.saunier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:frederic.saunier@developpement-durable.gouv.fr)

